

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN  
COMMUNE DE MONTCEAUX

## ARRETE MUNICIPAL PERMANENT N° 2024 / 15

règlementant le stationnement réservé situé sur la  
Commune de Montceaux.

LE MAIRE DE MONTCEAUX,

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 07 janvier 1983,

**VU** le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 417-4, R 417-9, R 417-10, R 417-11 et R 417-12 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté interministériel, modifiée et complétée,

**Considérant** que pour des raisons de sécurité il y a lieu de réglementer les stationnements réservés sur la commune de MONTCEAUX ;

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

Des emplacements de stationnement sont réservés aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, détenant une carte officielle et en cours de validité, à apposer sur le pare-brise.

Ces emplacements sont situés sur le parking de :

- l'aire de loisirs, l'école « les Cerisiers », la place de l'église, la salle polyvalente, les maisons « âge et vies » et du cimetière.

#### ARTICLE 2 :

La signalisation sera mise en place, maintenue en permanence en bon état.

#### ARTICLE 3 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur. Une copie du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Thoissey.

A Montceaux, le 07/03/2024

Le Maire,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX

The image shows the official seal of the Mayor of Montceaux, AIN. The seal is circular with a blue border containing the text 'MAIRE DE MONTCEAUX' at the top and '(AIN)' at the bottom. Inside the seal is a central emblem featuring a figure holding a staff, surrounded by other symbols. A large, handwritten signature in blue ink is written over the seal and extends to the right, crossing over the printed name 'Jean-Claude DESCHIZEAUX'.